

Burger King : «On est face à du travail partiellement dissimulé»

Par Amandine Cailhol — 3 octobre 2017 à 19:21



Le 3 octobre à Paris, devant le Burger King. Martin Colombet. Hans Lucas pour Libération

Heures supplémentaires non payées, «fausses période d'essai», menaces : «fatigués» de leurs conditions de travail, des salariés sans-papiers soutenus par la CGT, employés par un sous-traitant de l'enseigne de burgers, occupent, depuis mardi, un restaurant parisien.

«*Plus tard*», «*le mois prochain*», «*bientôt*». Ces mots, Zoubir, Hassan, Maduigata, Bakary, tous salariés sans-papiers embauchés par Albiance, une société de nettoyage prestataire de Burger King France, en ont eu marre de les entendre. Depuis des mois, ils réclament d'être payés au juste prix pour leur travail. Celui de briquer, six jours sur sept, les cuisines et locaux du géant de la restauration rapide, la nuit, lorsque les derniers clients sont partis. Alors, ce mardi matin, ils sont une dizaine, la plupart Marocains, venus de plusieurs fast-foods de la région parisienne, à s'être réunis derrière une banderole CGT pour occuper le restaurant de la place de la République, à Paris.

Leur revendication principale ? *«Le respect.»* Employés à temps partiel, tous expliquent effectuer bien plus que les trois heures de travail qui figurent sur leur contrat et leur feuille de paye, pour venir à bout des tâches qui leur sont demandées. Autant d'heures supplémentaires – au moins une ou deux par nuit, voire plus – qu'ils veulent aujourd'hui se faire payer. *«Chaque nuit, je commence à minuit et je ne finis jamais avant 4 heures ou 5 heures. Le mardi, je dois même rester jusqu'à 6h30, car on me demande d'attendre que le manager de Burger King arrive avant de partir. Mais je ne suis payé que trois heures»*, explique Bakary, qui a fait plusieurs réclamations, restées sans réponses : *«La société n'a pas de bureau, alors on envoie des lettres, mais rien ne change.»*

Tickets de caisse

«On est face à du travail partiellement dissimulé. Aujourd'hui, ils sont onze en grève, mais ils sont beaucoup plus à être dans la même situation», pointe Marilyne Poulain, de la CGT Paris, qui les accompagne dans ce combat commencé par deux d'entre eux, il y a quelques mois. Depuis, une plainte a été déposée auprès du Tribunal de grande instance de Paris et l'inspection du travail a été saisie. Dans la nuit de lundi à mardi, plusieurs contrôles ont eu lieu dans les restaurants concernés, souligne la CGT. De quoi bétonner les dossiers des salariés en grève.

Contrats, feuilles de paye, lettres : dans des pochettes, les onze grévistes gardent précieusement les preuves des infractions au code du travail qu'ils dénoncent. Sur une feuille volante, Hassan a listé les heures non payées : 49 en février, 45 en mars, 38 en avril... Le total frôle les 300 heures. Dans le dossier de Mohammed, des tickets de caisse : six euros pour une brosse, quatorze euros pour des bottes. Du matériel qu'il a, dit-il, acheté lui-même pour pouvoir travailler, à défaut d'avoir reçu l'équipement nécessaire de son employeur : *«Ils disent qu'ils vont rembourser, mais là aussi, ils ne le font jamais.»*

«Recrutement plus que soupçonneux»

Autre grief de ces «salariés invisibles», selon la CGT : l'existence d'une «fausse période d'essai [...] imposée, non déclarée, non payée». *«Ils commencent à travailler, attendent leur contrat de travail, et en fin de compte, quand la première feuille de paye arrive, il manque toujours des jours»*, explique Marilyne Poulain. *«Le premier mois, j'ai travaillé dix jours et je n'ai été payé*

que trois jours», abonde Bakary qui nettoie les friteuses du restaurant de La Défense depuis près de cinq mois. Un autre explique avoir, ainsi, travaillé 23 jours gratuitement : *«Quand j'ai demandé des comptes, on m'a dit que c'était du temps de formation. Comme si on construisait des avions...»* *«Ce système d'exploitation repose sur un recrutement plus que soupçonneux»*, dénonce Marilyne Poulain. Pour la CGT, nul doute que ces sans-papiers sont recrutés *«spécialement du fait de leur vulnérabilité»*. A la manœuvre : un responsable parisien de la société Albiance qui, selon le syndicat, procurerait même, *«directement ou indirectement»* aux travailleurs, *«de fausses cartes d'identité italiennes ou portugaises»*. L'un des grévistes explique avoir déboursé pas moins de 1 000 euros au moment de signer son contrat. *«On est face à des salariés en situation de surexploitation, victimes d'un système bien huilé»*, pointe un autre membre de la CGT. Contactée par *Libération*, la société Albiance n'a pas souhaité s'exprimer à ce sujet.

Deuxième boulot

Devant le comptoir du fast-food, les grévistes déroulent leur quotidien. Certains parlent de *«menaces»* à peine voilées. *«Parfois, ils t'appellent à 22 heures, le jour de ton repos, ils te disent de venir remplacer un absent et tu n'as pas le choix, sinon tu sais que tu vas être renvoyé»*, s'agace l'un d'eux. *«Même quand tu as de la fièvre, il faut y aller»*, renchérit Zoubir. Arrivé en France en bateau, après un *«voyage difficile»*, cet ancien technicien spécialisé en aéronautique travaille aussi en journée sur les marchés pour arrondir ses fins de mois. Maduigata, lui, travaille dans le bâtiment, en complément. Entre son temps de transport pour aller travailler chez Burger King, soit quatre heures aller-retour, et ce deuxième boulot, *«il ne reste pas beaucoup de temps pour dormir»*, souffle-t-il. *«Ils nous prennent pour des esclaves»*, abonde un autre.

«Albiance voyou, Burger King complice»

Vulnérables, ils ne veulent plus l'être. *«Être gréviste, c'est comme toucher un bout de bonheur»*, lâche Zoubir. Alors, ils enchaînent joyeusement les slogans : *«Albiance voyou, Burger King complice.»* Ou encore : *«On bosse ici, on vit ici, on reste ici.»* Objectif : obtenir de nouveaux contrats, en vue d'une régularisation. Une demande qu'ils adressent directement à Burger King *«dont la responsabilité est engagée»*, estime la CGT. Ce que réfute l'enseigne de

restauration rapide qui, même si elle *«entend les revendications dont il est question»*, rappelle que les grévistes *«ne sont pas des salariés de Burger King»*. Précisant par ailleurs qu'elle attend, de la part de son prestataire, des *«explications sur les faits extrêmement graves qui lui sont imputés»*. Pour Marilyne Poulain, de la CGT, difficile pourtant de croire que l'enseigne ignorait totalement la précarité de ces salariés de la sous-traitance : *«Sur ces contrats de prestation, la logique c'est souvent de casser les coûts...»* Une recherche de *«rentabilité»* source de dumping social qui, craint-elle, pourrait s'amplifier avec la loi travail : *«Avec la casse du code du travail, ces salariés risquent d'être encore plus à la merci des employeurs.»*

[Amandine Cailhol](#)